

PLAN D'ACTION ACTUALISÉ
DES COURS DE PROMOTION SOCIALE
SAINT-LUC DE LIÈGE

Sommaire

Glossaire	2
Introduction	3
Plan d'action actualisé	5
Axes prioritaires.....	5
Construction du Plan d'action actualisé	5

Glossaire

- *CAPAES* : Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur
- *CEI* : Commission d'Evaluation Interne
- *EI* : Epreuve intégrée
- *EPS* : Enseignement de Promotion Sociale
- *ProSoTIC* : projet qui vise le développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement de promotion sociale, dans le réseau libre catholique
- *ROI* : Règlement d'Ordre Intérieur
- *UE* : Unité d'Enseignement

Introduction

« Les choses changent, Madame ! » C'est par cette phrase d'un étudiant – et je n'ai pas reçu de plus beau compliment en tant que coordonnatrice qualité – que je vous laisse vous plonger dans les perspectives et le plan d'action actualisé de « notre » démarche qualité. Je vous en souhaite une agréable lecture.

La majorité des actions fixées dans le plan d'action initial en 2014 ont été mises en place et les résultats obtenus nous ont permis d'adapter le plan, en les conservant ou en les remplaçant par d'autres actions plus pertinentes.

Les objectifs ou axes stratégiques, tels que définis dans le plan d'action en 2014, ont également évolué. C'est ainsi que le « rayonnement de la formation » s'est peu à peu transformé en un objectif de **transparence**, puisque l'arrivée de nombreux étudiants venant d'autres établissements supérieurs nous a obligés à davantage formaliser la procédure de valorisation et à nous montrer les plus clairs possibles, face à des jeunes ayant déjà l'expérience du supérieur mais ne connaissant pas ou peu l'EPS.

En plus d'être externe, ce rayonnement est en train de s'opérer en interne, grâce à des collaborations avec l'autre bachelier proposé dans notre établissement. Leur future entrée dans la démarche qualité nous place devant un nouvel objectif d'accompagnement et de transmission des informations.

L'axe concernant l'organisation des **épreuves intégrées** a peu à peu évolué vers une réflexion sur l'encadrement, suite au constat de l'augmentation du nombre d'étudiants postposant la remise de leur travail.

Enfin, le 3^{ème} axe, promouvoir la réussite et donner accès, à tous, à des informations complètes et utiles, sera désormais décliné en un objectif de **transparence** et en un objectif d'**encadrement**.

La vision de la commission, centrée sur l'encadrement des étudiants et la transparence des informations qui leur sont données, s'élargira dans le futur, pour y inclure **l'encadrement et l'accompagnement des professeurs**.

Les 3 chantiers prioritaires pour l'avenir portent donc sur

- (A) la transparence des informations et l'encadrement,
- (B) l'adaptation du suivi des étudiants inscrits à l'épreuve intégrée et
- (C) l'appropriation des prescriptions légales par tous les professeurs.

A) La transparence des informations et l'encadrement

Un des axes stratégiques poursuivis depuis le début de la démarche qualité, « Promouvoir la réussite et donner accès à tous à des informations utiles et complètes », est clairement synonyme de transparence et d'aide à la réussite. « Le rayonnement de la formation », quant à lui, rime avec l'éclat extérieur, la facilité avec laquelle les personnes extérieures obtiennent des informations sur notre section. Il s'agit bien de transparence.

Ce chantier, répondant aux recommandations initiales, a pour objectifs d'informer en interne et en externe, et d'accompagner les étudiants et professeurs. Que ce soit dans les missions prônées par le Projet éducatif des Instituts Saint-Luc, dans les finalités de l'EPS, ou dans les articles de notre ROI, l'importance de bien informer est

partout présente. Car la transparence des informations assure l'équité – entre les étudiants, comme entre les professeurs, d'ailleurs – et favorise l'épanouissement et donc la motivation nécessaire à la réussite.

Malgré les bons résultats obtenus dans ce domaine, des améliorations peuvent encore être apportées, notamment via l'utilisation d'Internet et grâce à l'utilisation de procédures telles que celle des valorisations.

B) L'adaptation du suivi des étudiants inscrits à l'épreuve intégrée

Les modifications dans l'organisation des épreuves intégrées, axe stratégique figurant dans le plan d'action de 2014, ont répondu aux besoins de mieux impliquer les professeurs et d'évaluer les travaux avec des grilles reflétant bien les exigences demandées.

A l'heure actuelle, c'est un nouveau défi auquel nous devons faire face : le nombre croissant d'étudiants, inscrits à l'EI, postposant la remise de leur travail. Ces étudiants ne sont pas encore en « abandon » mais ils risquent de décrocher car ils ne profitent plus de la motivation de leur groupe-classe. D'un point de vue organisationnel, le professeur chargé des EI voit « gonfler » le groupe de l'année suivante, et doit répartir de façon équilibrée les promoteurs entre les étudiants.

De nombreuses dispositions ont été prises pour améliorer l'encadrement (soirées de travail, échéancier, questionnaires de fin d'UE, rencontres individuelles, contacts par mail et téléphone, avancement de la remise des documents en milieu de 3^{ème} année, ...) et de nouvelles pistes seront encore explorées dans un futur proche afin d'atteindre une des missions de l'EPS : « concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle [...] ». Sans diplôme, les étudiants peuvent rarement prétendre à de meilleures opportunités professionnelles.

C) L'appropriation des prescriptions légales par tous les professeurs

S'ils se conforment bien aux prescriptions légales, quelques professeurs montrent un certain désintérêt vis-à-vis des tâches administratives, telles que les grilles d'évaluation, les motivations d'ajournement ou de refus.

Des grilles d'évaluation existent bien dans tous les cours, et les modèles de motivation sont transmis aux professeurs en même temps que les feuilles de points. Cependant, une minorité de professeurs ne s'approprient pas les documents. Les raisons invoquées sont la quantité de prescriptions légales, l'impression de devoir investir du temps, l'impression de devoir remettre en questions l'organisation de leurs cours.

Pourtant, l'utilisation : de grilles claires et personnelles, ainsi que la conformité aux prescriptions légales est un moyen de garantir l'équité entre les étudiants. Ce qui nous renvoie, à nouveau, vers la « promotion de la réussite » car, quand les étudiants connaissent les méthodes d'évaluation, ils augmentent leurs chances de réussir. Et c'est bien là une de nos missions !

Le plan d'action actualisé qui est présenté dans les pages suivantes est rédigé sur base de ces 3 chantiers stratégiques.

Plan d'action actualisé

Axes prioritaires

Les 3 chantiers prioritaires pour l'avenir portent donc sur

- (A) la transparence des informations et l'encadrement,
- (B) l'adaptation du suivi des étudiants inscrits à l'épreuve intégrée et
- (C) l'appropriation des prescriptions légales par tous les professeurs.

Construction du Plan d'action actualisé

Le plan d'action actualisé se présente sous la forme de tableaux dans les pages suivantes.

Les éléments repris sont, dans l'ordre, les axes stratégiques poursuivis par les actions, les actions prioritaires et leurs éventuelles actions de suivi.

Les responsables sont nommés dans la colonne suivante.

Les repères chronologiques précisent le début de la mise en place de l'action et si nécessaire, sa fréquence. La date à laquelle les résultats seront mesurés n'est pas indiquée dans ce document.

Par contre, les indicateurs de suivi, qui nous permettront d'évaluer le résultat des actions mises en œuvre sont indiqués dans la dernière colonne.

Des actions annexes, non présentes dans ce planning officiel, viendront sans doute s'ajouter à ce tableau. Par exemple, toutes les actions de vérification. De même, l'une ou l'autre action sera peut-être enlevée du planning car elle ne correspondra plus à la réalité du moment.

Axe(s)	Actions prioritaires	Responsable(s)	Repères chronologiques	Indicateurs de suivi
A	Continuer l'aménagement de la matériauthèque	CEI	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de matériaux - Ajout des rapports de stage et EI dans l'armoire - Installation d'un tableau à roulettes - Taux d'utilisation de la classe
A	Développer la visibilité de la section via Internet	CEI + Responsable ProSOTIC	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du site - Taux d'inscription suite à la consultation du site Internet
A	Organiser des soirées à thème pour les étudiants	CEI + Professeurs + Direction	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des étudiants et professeurs - Développement de la cohésion du groupe - Réalisation d'une carte « motivation » - Développement du sentiment d'appartenance au groupe et à l'établissement - Diffusion de références communes - Taux de réussite - Taux d'abandon - Taux de satisfaction - Taux d'inscription dans les 2 options
A	Développer les liens avec le monde extérieur : inviter les diplômés et les employeurs aux soirées à thème	CEI	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation de personnes externes - Taux de satisfaction des diplômés - Nombre d'offres d'emploi proposées par des personnes extérieures - Organisation de « séminaires » donnés par des personnes externes - Taux d'inscription via le bouche à oreille

Axe(s)	Actions prioritaires	Responsable(s)	Repères chronologiques	Indicateurs de suivi
A	Organiser des réunions collégiales	CEI + Direction + Professeurs	Septembre Janvier Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de calendriers semestriels - Amélioration des modèles et procédures - Taux d'utilisation des modèles et procédures
A	Expliquer le but de la boîte à suggestions à tous les étudiants du bachelier	CEI + Professeur de l'UE Communication	Septembre et janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi d'un mail et rappel oral régulier (séance d'accueil, UE de communication) - Récolte de suggestions - Collecte des questionnaires
A	Actualiser le répertoire des entreprises ayant accueilli un stagiaire	Professeur chargé du suivi des stages	Septembre et mars	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un document - Publication du document sur le site du professeur chargé du suivi des stages - Proportion d'étudiants ayant utilisé le document et trouvé un lieu de stage - Envoi d'invitations aux employeurs
A	Diffuser le travail de la commission qualité	CEI	Septembre et toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Séance d'informations sur la démarche qualité (septembre) - Taux de nouveaux participants à la CEI - Envoi de mails (rapports de réunion)
A	Mettre en place des remédiations	CEI + Professeurs + Etudiants	Novembre et mars	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation au questionnaire de remédiation - Progression du taux de réussite dans les UE nécessitant des remédiations - Augmentation des liens entre les étudiants des différentes années
A	Actualiser le répertoire des diplômés	CEI + Professeur chargé du suivi des EI	Février et juin	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un document - Envoi d'invitations aux diplômés

Axe(s)	Actions prioritaires	Responsable(s)	Repères chronologiques	Indicateurs de suivi
A	Co-organiser l'exposition de fin d'année avec la section Bachelier en Création	Professeurs et étudiants des 2 sections	Préparation dès mars/avril Expo en juin	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des posters et affiches - Réalisation d'un diaporama - Scénographie de la classe - Echos positifs des autres professeurs et des participants - Collaboration cordiale entre les 2 sections - Dynamique collective - Meilleure implication des étudiants avant, pendant et après l'exposition - Visibilité à l'extérieur de la vie estudiantine à Saint-Luc
A	Co-organiser le barbecue de fin d'année avec la section Bachelier en Création	Professeurs et étudiants des 2 sections	Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des autres étudiants et professeurs - Développement du sentiment d'appartenance à un établissement
A	Faire compléter par les étudiants les questionnaires de satisfaction (fin d'UE et fin d'année)	CEI + Professeurs	A la fin de chaque UE et en fin d'année	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des étudiants - Taux de participation des étudiants et professeurs - Amélioration de certains documents ou de certaines actions
A	Utiliser une plate-forme en ligne pour la diffusion des informations (syllabi, informations générales, salons, modèles et procédures, etc.)	Professeurs + CEI + Responsable ProSoTIC	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation à la formation sur la plate-forme Moodle en novembre 2018 - Résultats des questionnaires relatifs aux habitudes et besoins des étudiants en matière de réseaux - Taux de participation des professeurs et étudiants à la mise en place d'une plate-forme - Amélioration de la diffusion des informations
A	Améliorer l'aménagement technique des locaux	Direction + Responsable technique	Toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur confort dans les locaux - Meilleure utilisation des infrastructures - Augmentation des populations scolaire et estudiantine

Axe(s)	Actions prioritaires	Responsable(s)	Repères chronologiques	Indicateurs de suivi
A et C	Organiser des réunions de bonnes pratiques entre collègues de toutes les sections	CEI + Direction + Administration	A planifier (par trimestre) dès septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions : grilles d'évaluation, rencontre de partage sur le CAPAES, ... (en fonction des demandes spécifiques des professeurs) - Taux de participation des professeurs - Développement de la cohésion entre les professeurs de plusieurs sections - Taux de participation à des formations externes/internes
A et C	Actualiser les procédures et modèles utiles pour les professeurs	CEI + Administration	Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de documents - Mise à jour des documents - Envoi d'un mail et/ou copie papier dans les casiers - Diffusion de références communes
B	Organiser la remise des Carnets de consignes pour l'épreuve intégrée en invitant étudiants et professeurs	Professeur chargé des EI	Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des étudiants « en abandon » (n'ayant pas rendu leur EI précédemment) - Taux de participation des professeurs - Réalisation d'un support synthétique pour la présentation du Carnet des consignes - Taux d'étudiants ayant trouvé rapidement un sujet
B	Adapter le suivi des EI	Professeur chargé du suivi des EI	Pendant toute la durée de l'EI (depuis novembre de la 3 ^{ème} année)	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'étudiants participant aux rencontres - Taux de participation à l'EI - Taux de motivation des étudiants - Progression du taux de réussite
B	Inviter les étudiants de bac 4 qui n'ont pas rendu leur EI	Professeur chargé du suivi des EI	Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la carte « motivation » - Taux de réinscription à l'EI l'année suivante - Progression du taux de réussite